

DATATION DES PLAQUETTES GRAVÉES INCORPORÉES DANS LA RELIURE DE L'ÉVANGÉLAIRE DE NOTGER

Pierre COLMAN
Professeur émérite de l'ULg

1. Rétroactes autocritiques

L'évangélaire de Notger, orgueil du « Grand Curtius », ci-devant Musées d'archéologie et des arts décoratifs de la Ville de Liège, est une des pièces majeures du patrimoine artistique de la Belgique. Il reste à scruter dans toutes ses parties.

Le manuscrit, resté inachevé, est situé dans la première moitié du x^e siècle, donc avant le règne de Notger. De l'avis d'un spécialiste de haut niveau, il est issu du scriptorium de l'abbaye de Stavelot¹.

La reliure est l'œuvre du *reliieur liégeois de 1608-1637*, pour reprendre le nom de fortune donné par Joseph Brassinne². Elle n'est donc pas antérieure à la première moitié du xvii^e siècle. Elle assemble des éléments hétéroclites : un ivoire fameux, situé vers l'an mille, huit émaux mosans du milieu du xii^e siècle et les huit plaquettes étudiées ici. Il n'y a pas bien longtemps, au xix^e siècle selon toute vraisemblance, elle a été renforcée par des encadrements et équipée de deux fermoirs, en laiton doré sans doute ; on repère aisément des vis évidemment modernes ; on regrette d'être sans information sur le sujet.

L'histoire de l'évangélaire reste obscure à un degré peu banal. Elle débute très tard, en 1715, avec les commentaires du baron Guillaume de Crassier, qui vient de le recevoir des chanoines de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste³ ;

1. A. BOUTEMY, *Nouvelles réflexions sur les Évangiles de Notger (L'activité artistique du scriptorium de Stavelot aux ix^e et x^e siècles)*, dans 36^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Gand, 1956, p. 495.

2. *La reliure mosane*, t. 1, Liège, 1912, pp. 31-33. Trente-quatre ans plus tard, l'anonymat n'est pas percé : P. DELRÉE, *Contribution à l'histoire de la reliure liégeoise*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. 17, 1946, p. 148. Il l'est depuis peu, grâce aux recherches de M. Pierre-Marie Gason, présentées lors du colloque Notger à Liège en novembre 2008.

3. B. de MONTEFAUCON, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. 1, Paris, 1739, pp. 604-605 ; U. C(APITAINE), *Correspondance de Bernard de Montfaucon, bénédictin, avec le baron G. de Crassier, archéologue liégeois*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 2, 1854, p. 356.

cadeau bien surprenant, la collégiale étant une fondation de Notger et le lieu de sa sépulture, cherchée en vain jusqu'à présent⁴. Le volume ne figure pas dans le catalogue de la vente de la bibliothèque du savant « antiquaire » liégeois. Il passe dans les mains de l'un des chanoines de Saint-Jean, Jean-Gabriel David. Est-ce lors de la vente de sa bibliothèque, en 1801, qu'il devient la propriété d'un sieur Sacré ? En tout cas, c'est le fils de ce dernier qui l'offre à la Ville de Liège en 1842⁵.

L'ivoire a longuement capté mon attention au temps où je me lançais, en tandem avec mon épouse, dans de palpitantes recherches sur les fameux fonts baptismaux trop longtemps attribués à Renier de Huy ; l'idée que l'étude de l'ivoire rendait moins invraisemblable le *miracle* des fonts était en effet bien accréditée. Jean Lejeune avait soutenu que l'ivoire ne datait pas des alentours de l'an mille, mais bien, comme les fonts, du début du XII^e siècle. Nos propres conclusions allaient être diamétralement opposées.

Selon la thèse que nous avons eu l'audace d'offrir à la discussion en 1984, l'ivoire remonte bien à l'époque de Notger, mais il n'a nullement été exécuté sur son ordre. Il a été maquillé vers 1634. Les chanoines de Saint-Jean tentaient alors d'obtenir la canonisation du fondateur de leur collégiale. Ils ont acheté l'évangélaire aux moines désargentés de Stavelot. Ils l'ont fait relier. Ils ont fait graver sur l'ivoire, afin d'en faire une pièce à conviction, l'inscription où figure le nom du prélat⁶.

Les plaquettes avaient fort peu retenu mon intérêt. Elles n'en avaient guère éveillé jusqu'alors. Le baron de Crassier se bornait à les qualifier bizarrement de dorures. Par la suite, on répètera qu'elles sont en cuivre doré. Cela reste

4. Fl. ULRIX, *À la recherche du tombeau de Notger*, dans *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire*, Liège, 1981, pp. 141-147.

5. *Catalogus librorum bibliothecae Guillelmi S. R. I. L. Baronis de Crassier*, Liège, 1754 ; H.-N. de VILLENFAGNE, *Essai historique sur la vie de Notger*, Maastricht, 1785, p. 47 ; *Bibliothèque de l'Université de Liège. Catalogue des manuscrits*, Liège, 1875, pp. 5-9 ; *Convention conclue entre l'État belge et la Ville de Liège*, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. 6, 1911, pp. 86-87 ; L. LAHAYE, *Inventaire des chartes de la collégiale Saint-Jean à Liège*, t. 1, Bruxelles, 1921, p. LXVI.

6. P. COLMAN, B. LHOIST-COLMAN, *Recherches sur deux chefs-d'œuvre du patrimoine artistique liégeois : l'ivoire dit de Notger et les fonts baptismaux dits de Renier de Huy*, dans *Aachener Kunstblätter*, t. 52, 1984, pp. 155-157. Réédition : P. COLMAN, B. LHOIST-COLMAN, *Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liège, chef-d'œuvre sans pareil et noeu de controverses*, Bruxelles, 2002 (Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, mémoires in-8°, 3e série, t. 19), pp. 28 et 32-33 ; P. COLMAN, *L'ivoire de Notger*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique* (6^e série), t. 4, 1993, pp. 307-311 ; P. COLMAN, *Recherches complémentaires sur l'ivoire de Notger*, dans *51^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Liège, 1995, pp. 55-69 ; P. COLMAN, *Le déroulement de l'enquête sur l'ivoire de Notger*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 114, 2005-2009, pp. 5-14.

à prouver. La dorure est en si parfait état qu'elles ont l'aspect de l'or. Elles doivent être en laiton ou plutôt en argent, compte tenu de la souplesse de l'exécution. Elles ne portent pas de poinçon⁷.

Leur date est loin de faire l'unanimité. Goldschmidt opte pour le xv^e siècle⁸. Brassinne hésite entre le xv^e, le xvi^e et le xvii^e siècle⁹. Philippe se prononce pour le xvii^e ; à l'en croire, les ornements gravés *ne relèvent pas exclusivement du style flamboyant mais aussi du goût « Renaissance »*. Ils sont contemporains des décors dus à l'orfèvre namurois Henri Libert, dont il existe des œuvres datées entre 1598 et 1617¹⁰. Lejeune se laisse convaincre¹¹. Le comte de Borchgrave d'Altena non : il opte dans la discrétion pour « la fin de l'époque gothique »¹².

La ressemblance invoquée par Philippe dans le flou le plus fâcheux n'était pas discernable pour moi, et elle le reste. J'ai néanmoins opté pour le début du xvii^e ; c'était en effet l'époque du maquillage présumé, et en tout cas celle du travail du relieur. Comme Federico Zeri, dont le livre devrait être sur la table de chevet de tout historien de l'art, *J'avoue m'être trompé*.

Les plaquettes ne sont nullement dans le goût qui régnait au temps où le maniérisme s'effaçait devant le baroque, je ne me le dissimulais pas. Celles qu'elles ont remplacées, disparues on ne sait quand, devaient dater du xii^e siècle comme les émaux. Les chanoines ignoraient tout de leur apparence. Dans le désir de donner un cachet vénérable à l'ouvrage de l'orfèvre de leur choix, ils lui avaient fourni un modèle de style gothique. Telle était mon hypothèse. Elle était hardie à l'excès. Un pasticheur habile à ce point à pareille époque, c'est invraisemblable. La chose est devenue évidente pour moi depuis qu'a grandi

7. Les orfèvres de Liège ont des règlements corporatifs dès 1331 ; ils mentionnent le poinçon réglementaire (É. PONCELET, É. FAIRON, *Liste chronologique d'actes... 32 : Les orfèvres*, dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. 3, 1943-1947, p. 643). Faut-il le reconnaître dans la marque, une aigle essorante dans un champ circulaire, frappée sur les hanaps découverts en 1921 à Liège, rue Sous-l'eau, qui sont situés dans la première moitié du xiv^e siècle (Catalogue de l'exposition *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, Liège, 1991, n° 1) ? Le doute est à tout le moins permis.

8. *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der karolingischen und sächsischen Kaiser. VIII.-XI. Jahrhundert*, t. 2, Berlin, 1918, p. 5.

9. *La reliure mosane*, t. 1, Liège, 1912, pp. 11-13 et pl. I. Voir aussi J. BRASSINNE, *Le neuvième centenaire de la mort de Notger*, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. 3, 1908, p. 68.

10. *L'évangélaire de Notger*, Bruxelles, 1956, p. 28.

11. *Art roman dans la vallée de la Meuse aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles*, 3^e éd., Bruxelles, 1965, p. 162, n° 14.

12. *Notes pour servir à l'étude de l'art mosan*, dans *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. 52, 1967-1973 (1974), fig. 31 (« plaque de raccord »).

mon intérêt pour l'orfèvrerie gothique, mes recherches s'étant orientées vers les arts au tournant du XIV^e et du XV^e siècle¹³. Je me devais dès lors de publier une note autocritique.

Albert Lemeunier s'était intéressé aux plaquettes et avait acquis à leur sujet les mêmes convictions que moi, je l'ai appris au hasard d'une conversation qui a débouché sur le projet d'un travail en équipe. Pour ce qui est de l'ivoire, il reste dans le camp des opposants. Il aura de mon vivant, je l'espère, le loisir de bâtir la réfutation en bonne et due forme dont aucun d'eux ne s'est montré capable jusqu'ici.

J'ajoute en terminant une hypothèse qui n'engage que moi. Les circonstances dans lesquelles ont été perdues les plaquettes originaires associées aux émaux resteront sans doute à jamais ignorées. S'il s'avérait que l'évangélaire était à l'abbaye de Stavelot avant d'être à Liège, une hypothèse prendrait corps. Les plaquettes primitives s'ornaient de pierres précieuses ou semi-précieuses, la comparaison avec le socle du chef-reliquaire du pape saint Alexandre m'en a convaincu. Ces pierres, l'indigne personnage qui est à la tête de l'abbaye entre 1417 et 1438, Jean III de Geuzaine, n'était que trop capable de les monnayer. Son successeur Henri de Mérode était, lui, homme à faire remplacer les plaquettes¹⁴. Il conviendrait dès lors de les situer entre 1438 et 1460, ce qui pourrait s'accorder avec la datation par l'analyse de style tout en la précisant.

13. P. COLMAN, « En Liège » vers 1400 : l'orfèvre Henri de Cologne, Hubert van Eyck et Claus Sluter, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique* (6^e série), t. 17, 2005, pp. 97-140.

14. A. DE NOÛE, *Études historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmédy*, Liège, 1848, pp. 308-312 ; U. BERLIÈRE, *Province de Liège, Monasticon belge*, t. 2, Liège, 1962, pp. 90-92.

DATATION DES PLAQUETTES GRAVÉES INCORPORÉES DANS LA RELIURE DE L'ÉVANGÉLIAIRE DE NOTGER

Pierre COLMAN
Professeur émérite de l'ULg

1. Rétroactes autocritiques

L'évangélaire de Notger, orgueil du « Grand Curtius », ci-devant Musées d'archéologie et des arts décoratifs de la Ville de Liège, est une des pièces majeures du patrimoine artistique de la Belgique. Il reste à scruter dans toutes ses parties.

Le manuscrit, resté inachevé, est situé dans la première moitié du x^e siècle, donc avant le règne de Notger. De l'avis d'un spécialiste de haut niveau, il est issu du scriptorium de l'abbaye de Stavelot¹.

La reliure est l'œuvre du *reliieur liégeois de 1608-1637*, pour reprendre le nom de fortune donné par Joseph Brassinne². Elle n'est donc pas antérieure à la première moitié du xvii^e siècle. Elle assemble des éléments hétéroclites : un ivoire fameux, situé vers l'an mille, huit émaux mosans du milieu du xii^e siècle et les huit plaquettes étudiées ici. Il n'y a pas bien longtemps, au xix^e siècle selon toute vraisemblance, elle a été renforcée par des encadrements et équipée de deux fermoirs, en laiton doré sans doute ; on repère aisément des vis évidemment modernes ; on regrette d'être sans information sur le sujet.

L'histoire de l'évangélaire reste obscure à un degré peu banal. Elle débute très tard, en 1715, avec les commentaires du baron Guillaume de Crassier, qui vient de le recevoir des chanoines de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste³ ;

1. A. BOUTEMY, *Nouvelles réflexions sur les Évangiles de Notger (L'activité artistique du scriptorium de Stavelot aux ix^e et x^e siècles)*, dans *36^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Gand, 1956, p. 495.

2. *La reliure mosane*, t. 1, Liège, 1912, pp. 31-33. Trente-quatre ans plus tard, l'anonymat n'est pas percé : P. DELRÉE, *Contribution à l'histoire de la reliure liégeoise*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. 17, 1946, p. 148. Il l'est depuis peu, grâce aux recherches de M. Pierre-Marie Gason, présentées lors du colloque Notger à Liège en novembre 2008.

3. B. de MONTFAUCON, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. 1, Paris, 1739, pp. 604-605 ; U. C(APITAINE), *Correspondance de Bernard de Montfaucon, bénédictin, avec le baron G. de Crassier, archéologue liégeois*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 2, 1854, p. 356.

cadeau bien surprenant, la collégiale étant une fondation de Notger et le lieu de sa sépulture, cherchée en vain jusqu'à présent⁴. Le volume ne figure pas dans le catalogue de la vente de la bibliothèque du savant « antiquaire » liégeois. Il passe dans les mains de l'un des chanoines de Saint-Jean, Jean-Gabriel David. Est-ce lors de la vente de sa bibliothèque, en 1801, qu'il devient la propriété d'un sieur Sacré ? En tout cas, c'est le fils de ce dernier qui l'offre à la Ville de Liège en 1842⁵.

L'ivoire a longuement capté mon attention au temps où je me lançais, en tandem avec mon épouse, dans de palpitantes recherches sur les fameux fonts baptismaux trop longtemps attribués à Renier de Huy ; l'idée que l'étude de l'ivoire rendait moins invraisemblable le *miracle* des fonts était en effet bien accréditée. Jean Lejeune avait soutenu que l'ivoire ne datait pas des alentours de l'an mille, mais bien, comme les fonts, du début du XII^e siècle. Nos propres conclusions allaient être diamétralement opposées.

Selon la thèse que nous avons eu l'audace d'offrir à la discussion en 1984, l'ivoire remonte bien à l'époque de Notger, mais il n'a nullement été exécuté sur son ordre. Il a été maquillé vers 1634. Les chanoines de Saint-Jean tentaient alors d'obtenir la canonisation du fondateur de leur collégiale. Ils ont acheté l'évangélaire aux moines désargentés de Stavelot. Ils l'ont fait relier. Ils ont fait graver sur l'ivoire, afin d'en faire une pièce à conviction, l'inscription où figure le nom du prélat⁶.

Les plaquettes avaient fort peu retenu mon intérêt. Elles n'en avaient guère éveillé jusqu'alors. Le baron de Crassier se bornait à les qualifier bizarrement de dorures. Par la suite, on répètera qu'elles sont en cuivre doré. Cela reste

4. Fl. ULRIX, *À la recherche du tombeau de Notger*, dans *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire*, Liège, 1981, pp. 141-147.

5. *Catalogus librorum bibliothecae Guillelmi S. R. I. L. Baronis de Crassier*, Liège, 1754 ; H.-N. de VILLENFAGNE, *Essai historique sur la vie de Notger*, Maastricht, 1785, p. 47 ; *Bibliothèque de l'Université de Liège. Catalogue des manuscrits*, Liège, 1875, pp. 5-9 ; *Convention conclue entre l'État belge et la Ville de Liège*, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. 6, 1911, pp. 86-87 ; L. LAHAYE, *Inventaire des chartes de la collégiale Saint-Jean à Liège*, t. 1, Bruxelles, 1921, p. LXVI.

6. P. COLMAN, B. LHOIST-COLMAN, *Recherches sur deux chefs-d'œuvre du patrimoine artistique liégeois : l'ivoire dit de Notger et les fonts baptismaux dits de Renier de Huy*, dans *Aachener Kunstblätter*, t. 52, 1984, pp. 155-157. Réédition : P. COLMAN, B. LHOIST-COLMAN, *Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liège, chef-d'œuvre sans pareil et noeud de controverses*, Bruxelles, 2002 (Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, mémoires in-8°, 3e série, t. 19), pp. 28 et 32-33 ; P. COLMAN, *L'ivoire de Notger*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique* (6^e série), t. 4, 1993, pp. 307-311 ; P. COLMAN, *Recherches complémentaires sur l'ivoire de Notger*, dans *51^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Liège, 1995, pp. 55-69 ; P. COLMAN, *Le déroulement de l'enquête sur l'ivoire de Notger*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 114, 2005-2009, pp. 5-14.

à prouver. La dorure est en si parfait état qu'elles ont l'aspect de l'or. Elles doivent être en laiton ou plutôt en argent, compte tenu de la souplesse de l'exécution. Elles ne portent pas de poinçon⁷.

Leur date est loin de faire l'unanimité. Goldschmidt opte pour le xv^e siècle⁸. Brassinne hésite entre le xv^e, le xvi^e et le xvii^e siècle⁹. Philippe se prononce pour le xvii^e ; à l'en croire, les ornements gravés *ne relèvent pas exclusivement du style flamboyant mais aussi du goût « Renaissance »*. Ils sont contemporains des décors dus à l'orfèvre namurois Henri Libert, dont il existe des œuvres datées entre 1598 et 1617¹⁰. Lejeune se laisse convaincre¹¹. Le comte de Borchgrave d'Altena non : il opte dans la discrétion pour « la fin de l'époque gothique »¹².

La ressemblance invoquée par Philippe dans le flou le plus fâcheux n'était pas discernable pour moi, et elle le reste. J'ai néanmoins opté pour le début du xvii^e ; c'était en effet l'époque du maquillage présumé, et en tout cas celle du travail du relieur. Comme Federico Zeri, dont le livre devrait être sur la table de chevet de tout historien de l'art, *J'avoue m'être trompé*.

Les plaquettes ne sont nullement dans le goût qui régnait au temps où le maniérisme s'effaçait devant le baroque, je ne me le dissimulais pas. Celles qu'elles ont remplacées, disparues on ne sait quand, devaient dater du xii^e siècle comme les émaux. Les chanoines ignoraient tout de leur apparence. Dans le désir de donner un cachet vénérable à l'ouvrage de l'orfèvre de leur choix, ils lui avaient fourni un modèle de style gothique. Telle était mon hypothèse. Elle était hardie à l'excès. Un pasticheur habile à ce point à pareille époque, c'est invraisemblable. La chose est devenue évidente pour moi depuis qu'a grandi

7. Les orfèvres de Liège ont des règlements corporatifs dès 1331 ; ils mentionnent le poinçon réglementaire (É. PONCELET, É. FAIRON, *Liste chronologique d'actes... 32 : Les orfèvres*, dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. 3, 1943-1947, p. 643). Faut-il le reconnaître dans la marque, une aigle essorante dans un champ circulaire, frappée sur les hanaps découverts en 1921 à Liège, rue Sous-l'eau, qui sont situés dans la première moitié du xiv^e siècle (Catalogue de l'exposition *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, Liège, 1991, n° 1) ? Le doute est à tout le moins permis.

8. *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der karolingischen und sächsischen Kaiser. VIII-XI. Jahrhundert*, t. 2, Berlin, 1918, p. 5.

9. *La reliure mosane*, t. 1, Liège, 1912, pp. 11-13 et pl. I. Voir aussi J. BRASSINNE, *Le neuvième centenaire de la mort de Notger*, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. 3, 1908, p. 68.

10. *L'évangélaire de Notger*, Bruxelles, 1956, p. 28.

11. *Art roman dans la vallée de la Meuse aux xi^e, xii^e et xiii^e siècles*, 3^e éd., Bruxelles, 1965, p. 162, n° 14.

12. *Notes pour servir à l'étude de l'art mosan*, dans *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. 52, 1967-1973 (1974), fig. 31 (« plaque de raccord »).

mon intérêt pour l'orfèvrerie gothique, mes recherches s'étant orientées vers les arts au tournant du XIV^e et du XV^e siècle¹³. Je me devais dès lors de publier une note autocritique.

Albert Lemeunier s'était intéressé aux plaquettes et avait acquis à leur sujet les mêmes convictions que moi, je l'ai appris au hasard d'une conversation qui a débouché sur le projet d'un travail en équipe. Pour ce qui est de l'ivoire, il reste dans le camp des opposants. Il aura de mon vivant, je l'espère, le loisir de bâtir la réfutation en bonne et due forme dont aucun d'eux ne s'est montré capable jusqu'ici.

J'ajoute en terminant une hypothèse qui n'engage que moi. Les circonstances dans lesquelles ont été perdues les plaquettes originaires associées aux émaux resteront sans doute à jamais ignorées. S'il s'avérait que l'évangélique était à l'abbaye de Stavelot avant d'être à Liège, une hypothèse prendrait corps. Les plaquettes primitives s'ornaient de pierres précieuses ou semi-précieuses, la comparaison avec le socle du chef-reliquaire du pape saint Alexandre m'en a convaincu. Ces pierres, l'indigne personnage qui est à la tête de l'abbaye entre 1417 et 1438, Jean III de Geuzaine, n'était que trop capable de les monnayer. Son successeur Henri de Mérode était, lui, homme à faire remplacer les plaquettes¹⁴. Il conviendrait dès lors de les situer entre 1438 et 1460, ce qui pourrait s'accorder avec la datation par l'analyse de style tout en la précisant.

13. P. COLMAN, « *En Liège* » vers 1400 : l'orfèvre Henri de Cologne, Hubert van Eyck et Claus Sluter, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique* (6^e série), t. 17, 2005, pp. 97-140.

14. A. DE NOÛE, *Études historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmédy*, Liège, 1848, pp. 308-312 ; U. BERLIÈRE, *Province de Liège, Monasticon belge*, t. 2, Liège, 1962, pp. 90-92.

DATATION DES PLAQUETTES GRAVÉES INCORPORÉES DANS LA RELIURE DE L'ÉVANGÉLAIRE DE NOTGER

Pierre COLMAN
Professeur émérite de l'ULg

1. Rétroactes autocritiques

L'évangélaire de Notger, orgueil du « Grand Curtius », ci-devant Musées d'archéologie et des arts décoratifs de la Ville de Liège, est une des pièces majeures du patrimoine artistique de la Belgique. Il reste à scruter dans toutes ses parties.

Le manuscrit, resté inachevé, est situé dans la première moitié du x^e siècle, donc avant le règne de Notger. De l'avis d'un spécialiste de haut niveau, il est issu du scriptorium de l'abbaye de Stavelot¹.

La reliure est l'œuvre du *reliieur liégeois de 1608-1637*, pour reprendre le nom de fortune donné par Joseph Brassinne². Elle n'est donc pas antérieure à la première moitié du xvii^e siècle. Elle assemble des éléments hétéroclites : un ivoire fameux, situé vers l'an mille, huit émaux mosans du milieu du xii^e siècle et les huit plaquettes étudiées ici. Il n'y a pas bien longtemps, au xix^e siècle selon toute vraisemblance, elle a été renforcée par des encadrements et équipée de deux fermoirs, en laiton doré sans doute ; on repère aisément des vis évidemment modernes ; on regrette d'être sans information sur le sujet.

L'histoire de l'évangélaire reste obscure à un degré peu banal. Elle débute très tard, en 1715, avec les commentaires du baron Guillaume de Crassier, qui vient de le recevoir des chanoines de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste³ ;

1. A. BOUTEMY, *Nouvelles réflexions sur les Évangiles de Notger (L'activité artistique du scriptorium de Stavelot aux ix^e et x^e siècles)*, dans *36^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Gand, 1956, p. 495.

2. *La reliure mosane*, t. 1, Liège, 1912, pp. 31-33. Trente-quatre ans plus tard, l'anonymat n'est pas percé : P. DELRÉE, *Contribution à l'histoire de la reliure liégeoise*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. 17, 1946, p. 148. Il l'est depuis peu, grâce aux recherches de M. Pierre-Marie Gason, présentées lors du colloque Notger à Liège en novembre 2008.

3. B. de MONTFAUCON, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. 1, Paris, 1739, pp. 604-605 ; U. C(APITAINE), *Correspondance de Bernard de Montfaucon, bénédictin, avec le baron G. de Crassier, archéologue liégeois*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 2, 1854, p. 356.

cadeau bien surprenant, la collégiale étant une fondation de Notger et le lieu de sa sépulture, cherchée en vain jusqu'à présent⁴. Le volume ne figure pas dans le catalogue de la vente de la bibliothèque du savant « antiquaire » liégeois. Il passe dans les mains de l'un des chanoines de Saint-Jean, Jean-Gabriel David. Est-ce lors de la vente de sa bibliothèque, en 1801, qu'il devient la propriété d'un sieur Sacré ? En tout cas, c'est le fils de ce dernier qui l'offre à la Ville de Liège en 1842⁵.

L'ivoire a longuement capté mon attention au temps où je me lançais, en tandem avec mon épouse, dans de palpitantes recherches sur les fameux fonts baptismaux trop longtemps attribués à Renier de Huy ; l'idée que l'étude de l'ivoire rendait moins invraisemblable le *miracle* des fonts était en effet bien accréditée. Jean Lejeune avait soutenu que l'ivoire ne datait pas des alentours de l'an mille, mais bien, comme les fonts, du début du XII^e siècle. Nos propres conclusions allaient être diamétralement opposées.

Selon la thèse que nous avons eu l'audace d'offrir à la discussion en 1984, l'ivoire remonte bien à l'époque de Notger, mais il n'a nullement été exécuté sur son ordre. Il a été maquillé vers 1634. Les chanoines de Saint-Jean tentaient alors d'obtenir la canonisation du fondateur de leur collégiale. Ils ont acheté l'évangélaire aux moines désargentés de Stavelot. Ils l'ont fait relier. Ils ont fait graver sur l'ivoire, afin d'en faire une pièce à conviction, l'inscription où figure le nom du prélat⁶.

Les plaquettes avaient fort peu retenu mon intérêt. Elles n'en avaient guère éveillé jusqu'alors. Le baron de Crassier se bornait à les qualifier bizarrement de dorures. Par la suite, on répètera qu'elles sont en cuivre doré. Cela reste

4. Fl. ULRIX, *À la recherche du tombeau de Notger*, dans *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire*, Liège, 1981, pp. 141-147.

5. *Catalogus librorum bibliothecae Guillelmi S. R. I. L. Baronis de Crassier*, Liège, 1754 ; H.-N. de VILLENFAGNE, *Essai historique sur la vie de Notger*, Maastricht, 1785, p. 47 ; *Bibliothèque de l'Université de Liège. Catalogue des manuscrits*, Liège, 1875, pp. 5-9 ; *Convention conclue entre l'État belge et la Ville de Liège*, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. 6, 1911, pp. 86-87 ; L. LAHAYE, *Inventaire des chartes de la collégiale Saint-Jean à Liège*, t. 1, Bruxelles, 1921, p. LXVI.

6. P. COLMAN, B. LHOIST-COLMAN, *Recherches sur deux chefs-d'œuvre du patrimoine artistique liégeois : l'ivoire dit de Notger et les fonts baptismaux dits de Renier de Huy*, dans *Aachener Kunstblätter*, t. 52, 1984, pp. 155-157. Réédition : P. COLMAN, B. LHOIST-COLMAN, *Les fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liège, chef-d'œuvre sans pareil et noeu de controverses*, Bruxelles, 2002 (Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, mémoires in-8°, 3e série, t. 19), pp. 28 et 32-33 ; P. COLMAN, *L'ivoire de Notger*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique* (6^e série), t. 4, 1993, pp. 307-311 ; P. COLMAN, *Recherches complémentaires sur l'ivoire de Notger*, dans *51^e congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Liège, 1995, pp. 55-69 ; P. COLMAN, *Le déroulement de l'enquête sur l'ivoire de Notger*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 114, 2005-2009, pp. 5-14.

à prouver. La dorure est en si parfait état qu'elles ont l'aspect de l'or. Elles doivent être en laiton ou plutôt en argent, compte tenu de la souplesse de l'exécution. Elles ne portent pas de poinçon⁷.

Leur date est loin de faire l'unanimité. Goldschmidt opte pour le xv^e siècle⁸. Brassinne hésite entre le xv^e, le xvi^e et le xvii^e siècle⁹. Philippe se prononce pour le xvii^e ; à l'en croire, les ornements gravés *ne relèvent pas exclusivement du style flamboyant mais aussi du goût « Renaissance »*. Ils sont contemporains des décors dus à l'orfèvre namurois Henri Libert, dont il existe des œuvres datées entre 1598 et 1617¹⁰. Lejeune se laisse convaincre¹¹. Le comte de Borchgrave d'Altena non : il opte dans la discrétion pour « la fin de l'époque gothique »¹².

La ressemblance invoquée par Philippe dans le flou le plus fâcheux n'était pas discernable pour moi, et elle le reste. J'ai néanmoins opté pour le début du xvii^e ; c'était en effet l'époque du maquillage présumé, et en tout cas celle du travail du relieur. Comme Federico Zeri, dont le livre devrait être sur la table de chevet de tout historien de l'art, *J'avoue m'être trompé*.

Les plaquettes ne sont nullement dans le goût qui régnait au temps où le maniérisme s'effaçait devant le baroque, je ne me le dissimulais pas. Celles qu'elles ont remplacées, disparues on ne sait quand, devaient dater du xii^e siècle comme les émaux. Les chanoines ignoraient tout de leur apparence. Dans le désir de donner un cachet vénérable à l'ouvrage de l'orfèvre de leur choix, ils lui avaient fourni un modèle de style gothique. Telle était mon hypothèse. Elle était hardie à l'excès. Un pasticheur habile à ce point à pareille époque, c'est invraisemblable. La chose est devenue évidente pour moi depuis qu'a grandi

7. Les orfèvres de Liège ont des règlements corporatifs dès 1331 ; ils mentionnent le poinçon réglementaire (É. PONCELET, É. FAIRON, *Liste chronologique d'actes... 32 : Les orfèvres*, dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. 3, 1943-1947, p. 643). Faut-il le reconnaître dans la marque, une aigle essorante dans un champ circulaire, frappée sur les hanaps découverts en 1921 à Liège, rue Sous-l'eau, qui sont situés dans la première moitié du xiv^e siècle (Catalogue de l'exposition *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, Liège, 1991, n° 1) ? Le doute est à tout le moins permis.

8. *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der karolingischen und sächsischen Kaiser. VIII.-XI. Jahrhundert*, t. 2, Berlin, 1918, p. 5.

9. *La reliure mosane*, t. 1, Liège, 1912, pp. 11-13 et pl. I. Voir aussi J. BRASSINNE, *Le neuvième centenaire de la mort de Notger*, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. 3, 1908, p. 68.

10. *L'évangélaire de Notger*, Bruxelles, 1956, p. 28.

11. *Art roman dans la vallée de la Meuse aux xi^e, xii^e et xiii^e siècles*, 3^e éd., Bruxelles, 1965, p. 162, n° 14.

12. *Notes pour servir à l'étude de l'art mosan*, dans *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. 52, 1967-1973 (1974), fig. 31 (« plaque de raccord »).

mon intérêt pour l'orfèvrerie gothique, mes recherches s'étant orientées vers les arts au tournant du XIV^e et du XV^e siècle¹³. Je me devais dès lors de publier une note autocritique.

Albert Lemeunier s'était intéressé aux plaquettes et avait acquis à leur sujet les mêmes convictions que moi, je l'ai appris au hasard d'une conversation qui a débouché sur le projet d'un travail en équipe. Pour ce qui est de l'ivoire, il reste dans le camp des opposants. Il aura de mon vivant, je l'espère, le loisir de bâtir la réfutation en bonne et due forme dont aucun d'eux ne s'est montré capable jusqu'ici.

J'ajoute en terminant une hypothèse qui n'engage que moi. Les circonstances dans lesquelles ont été perdues les plaquettes originaires associées aux émaux resteront sans doute à jamais ignorées. S'il s'avérait que l'évangélaire était à l'abbaye de Stavelot avant d'être à Liège, une hypothèse prendrait corps. Les plaquettes primitives s'ornaient de pierres précieuses ou semi-précieuses, la comparaison avec le socle du chef-reliquaire du pape saint Alexandre m'en a convaincu. Ces pierres, l'indigne personnage qui est à la tête de l'abbaye entre 1417 et 1438, Jean III de Geuzaine, n'était que trop capable de les monnayer. Son successeur Henri de Mérode était, lui, homme à faire remplacer les plaquettes¹⁴. Il conviendrait dès lors de les situer entre 1438 et 1460, ce qui pourrait s'accorder avec la datation par l'analyse de style tout en la précisant.

13. P. COLMAN, « *En Liège* » vers 1400 : l'orfèvre Henri de Cologne, Hubert van Eyck et Claus Sluter, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique* (6^e série), t. 17, 2005, pp. 97-140.

14. A. DE NOÛE, *Études historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmédy*, Liège, 1848, pp. 308-312 ; U. BERLIÈRE, *Province de Liège, Monasticon belge*, t. 2, Liège, 1962, pp. 90-92.